

Madame, Monsieur,

Vous le savez certainement, une nouvelle association est née :

## MEYRALS COMMUNICATIONS

Cette association, déclarée sous le numéro W244000174 à la sous-préfecture de SARLAT, comprend un Club Informatique et un Réseau de Communications pour permettre à ceux qui ne sont pas ou qui sont mal desservis par l'ADSL, d'accéder, à une vitesse convenable, à un réseau qui couvre la planète entière, c'est un droit international...

Le Réseau MEYRALS COMMUNICATIONS utilise la norme 802.11g. Chaque point du réseau utilise un "Routeur WiFi" auquel on adjoint une antenne performante. La puissance utilisée est inférieure à 100 mW, dans la bande de fréquence de 2,4 GHz. L'important pour que la magie s'opère est que les antennes soient en vue directe : pas d'obstacle entre elles, on peut atteindre alors jusque 10 km de portée.

Le Réseau MEYRALS COMMUNICATIONS sera évolutif, sa première implantation est opérationnelle depuis le 18 décembre 2006 sur Carmensac et Petit Roc. D'autres hameaux sont en partie en zone blanche, MEYRALS COMMUNICATIONS travaille pour proposer rapidement des solutions. Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à vous signaler auprès de l'association.

Le Réseau MEYRALS COMMUNICATIONS est en quelque sorte la réplique de réseaux mis en place ces dernières années comme celui de Tamniès, à 15 km de Meyrals, celui de Verdon près de Mouleydier, vu sur FRANCE 3 et France Bleu Périgord. Il en existe des dizaines en France. L'association est déclarée auprès de l'A.R.C.E.P. comme opérateur de réseau RLAN (récépissé de déclaration N°06-2968 du 17/11/2006).

Le Club Informatique permettra à ceux qui le souhaitent, une initiation à l'informatique pour bien débiter, ou tout simplement d'approfondir leurs connaissances.

Le Club Informatique organisera des ateliers sur des sujets définis en fonction des souhaits de chacun, par exemple, le traitement de texte, les feuilles de calcul, la sécurité de son ordinateur, la sauvegarde de ses données, autant de sujets qui peuvent être abordés. Et si vous connaissez un logiciel particulier, vous pouvez animer un atelier, l'association compte sur tous pour devenir une zone d'échanges dans la connaissance de cette discipline, le nom qui lui a été choisi ne l'a pas été par hasard, alors communiquons...

Vous retrouverez ces informations sur le site Internet [www.meyrals.com](http://www.meyrals.com) ainsi que les documents de l'association et les formulaires d'adhésion (ou utilisez le modèle ci-dessous).

Club Informatique : Cotisation annuelle adulte : 15 € Cotisation pour les moins de 18 ans : 10 €

Vos centres d'intérêt : \_\_\_\_\_

Prénom, nom : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

➔ Règlement par chèque à l'ordre de MEYRALS COMMUNICATIONS ←

Madame, Monsieur,

Notre association **MEYRALS COMMUNICATIONS** fête son premier anniversaire.

Le Réseau MEYRALS COMMUNICATIONS est opérationnel depuis le 18 décembre 2006 et très rapidement les premiers utilisateurs ont été raccordés. Certains ont permis par leur adhésion d'étendre l'accès du réseau aux foyers situés en zone d'ombre. Aujourd'hui, 100% des habitants de Carmensac et Petit Roc peuvent être raccordés. L'ARCEP a notifié à l'association la levée du terme expérimental. L'association devient donc opérateur de réseau RLAN comme toute autre entreprise. L'ARCEP a également rendu publique l'étude qu'elle a fait réaliser par l'École Supérieure d'Électricité (Supélec) sur les niveaux des champs électromagnétiques produits par les réseaux radioélectriques (RLAN) : « *La principale conclusion de l'étude est que, pour des conditions d'utilisation conformes à la réglementation radioélectrique des RLAN, les valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques définies dans le décret n°2002-775 sont respectées pour tous les cas d'utilisation de matériels RLAN mesurés ou simulés dans le cadre de l'étude* ». En WiFi, nous utilisons 0,1 Watt. Par contre, des inquiétudes apparaissent avec le WIMAX qui met en œuvre des puissances de 20 Watts chez l'utilisateur et de plusieurs centaines de Watts au niveau des relais.

Enfin, un test grandeur réelle a été effectué avec succès le 29 novembre 2007 pour alimenter le réseau de Carmensac par un lien de 8Km et avoir ainsi un gain de vitesse de 50. Le Club Informatique a démarré des cours pour débutants désireux d'acquérir un ordinateur, en particulier avec le dernier logiciel d'exploitation disponible aujourd'hui : Vista Les demandes de subvention n'ont pas été honorées, celle de la commune a été occultée, ayant malheureusement été déposée non pas en courrier recommandé mais directement au secrétariat de mairie. Chacun appréciera. L'association termine son premier exercice avec un bilan financier positif, et devient par ces faits la première association de ce type autofinancée à 100%. Les communes de Verdon et de Tamniès ainsi que le département de la Dordogne subventionnent deux associations similaires à la nôtre. Des communes des Pyrénées orientales, Los Masos, Catllar, Eus et Marquixanes disposent d'un réseau de 40 foyers raccordés, entièrement subventionné en matériel et abonnement par les communes. Enfin, il est incohérent de ne pas recevoir de subvention alors que le Maire de Meyrals avait suggéré en 2003 au Président de l'association de créer un Club Informatique.

Vous retrouverez ces informations sur le site Internet [www.meyrals.com](http://www.meyrals.com) ainsi que les documents de l'association et les formulaires d'adhésion (ou utilisez le modèle ci-dessous).

Club Informatique : Cotisation annuelle adulte : 15 € Cotisation pour les moins de 18 ans : 10 €

Vos centres d'intérêt : \_\_\_\_\_

Prénom, nom : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

➔ Règlement par chèque à l'ordre de MEYRALS COMMUNICATIONS ◀

Madame, Monsieur,

Notre association **MEYRALS COMMUNICATIONS** fête son second anniversaire.

Le Réseau MEYRALS COMMUNICATIONS est opérationnel sur Carmensac et Petit-Roc depuis le 18 décembre 2006. Certains foyers ont permis par leur adhésion d'étendre l'accès du réseau aux foyers situés en zone d'ombre, c'est l'effet de solidarité. Un second réseau a été installé à St-Chamassy-Lambiran, lui aussi constitué d'un chaînage permettant de déjouer les effets d'un relief accentué. Enfin un nouveau réseau a vu le jour le 21 novembre 2008, couvrant la zone Meyrals-Est, et cela grâce à un habitant spontanément solidaire du projet. Les premiers clients seront raccordés en début d'année, et si comme l'association le souhaite, certains foyers, en se raccordant, permettront d'étendre la couverture à des hameaux situés en zone d'ombre comme l'Abeille. L'ARCEP a envoyé à l'association un récépissé de déclaration d'extension de zone d'activité, l'association couvre maintenant l'ensemble du département de la Dordogne.

Le Conseil Général, après avoir opté pour WIMAX en 2006, a changé sa stratégie par une délibération du 08 janvier 2008 disponible sur le site du CG. Certains habitants situés en zone multiplexée font l'expérience de la clé 3G. Malheureusement les longueurs de ligne entre pylônes et centraux téléphoniques (5km pour celui de Meyrals vers St-Cyprien) ne permettent que des débits dérisoires de l'ordre de 0,25 Mbits/s pour un coût supérieur à 70 € par mois. L'année 2009 sera orientée vers l'augmentation des débits, en particulier pour Carmensac Petit-Roc, l'objectif étant d'obtenir un débit de plusieurs Mbits/s comme le réseau de St-Chamassy-Sud qui atteint aujourd'hui 6 Mbits/s.

Le Club Informatique ouvert à tous pour une cotisation modique de 15 € par an est gratuit pour tous les membres d'un foyer raccordé au Réseau MEYRALS COMMUNICATIONS. Le Club Informatique organise des ateliers sur des sujets définis par ses membres et qui correspondent à leur besoin comme le traitement de texte, la photo numérique, la navigation Internet, le courrier électronique, la sécurité de l'ordinateur. Chaque membre peut animer un atelier sur des sujets qu'il maîtrise.

Le thème général est l'entraide, le partage des connaissances, le tout reposant sur l'esprit de communication et de solidarité.

Le Club Informatique nous rassemble et va permettre à chacun de trouver des réponses à ses problèmes.

La communication électronique existe, l'association MEYRALS COMMUNICATIONS donne à chacun tous les moyens de l'utiliser pleinement.

Vous retrouverez ces informations sur le site Internet [www.meyrals.com](http://www.meyrals.com) ainsi que les documents de l'association et les formulaires. Contact : [webmaster@meyrals.com](mailto:webmaster@meyrals.com)

Club Informatique :

Cotisation annuelle adulte : 15 €

Cotisation pour les moins de 18 ans : 10 €

Réseau de Communication :

Droit d'entrée (étude et installation du matériel) : 150 €

Particulier permanent : 15 € par mois, règlement par semestre

Particulier non permanent 20 € par période de 4 semaines

→ Assistance gratuite

→ Maintenance de l'installation gratuite

→ Accès au Club Informatique inclus

Madame, Monsieur,

Notre association **MEYRALS COMMUNICATIONS** fête son troisième anniversaire.

Le Réseau MEYRALS COMMUNICATIONS c'est aujourd'hui cinq réseaux opérationnels, un autre est en étude. L'année 2010 a permis la montée en puissance : le débit du réseau de Carmensac Petit-Roc a été porté à 15 Mbps et alimente 12 familles. Le réseau de Meyrals-Est quant à lui a reçu la confiance des professionnels : trois entreprises y sont raccordées. Cette zone n'est définitivement plus une zone blanche.

Le Club Informatique ouvert à tous pour une cotisation modique de 15 € par an est gratuit pour tous les membres d'un foyer raccordé au Réseau MEYRALS COMMUNICATIONS.

Le Club Informatique organise des ateliers sur des sujets définis par ses membres et qui correspondent à leur besoin comme le traitement de texte, la photo numérique, la navigation Internet, le courrier électronique, la sécurité de l'ordinateur. Chaque membre peut animer un atelier sur des sujets qu'il maîtrise. Le thème général est l'entraide, le partage des connaissances, le tout reposant sur l'esprit de communication et de solidarité.

Le Club Informatique nous rassemble et va permettre à chacun de trouver des réponses à ses problèmes.

MEYRALS COMMUNICATIONS, va au delà : L'association met en œuvre deux sites internet

[www.meyrals.com](http://www.meyrals.com) et [www.carmensac.com](http://www.carmensac.com) pour permettre à ceux qui le souhaitent de communiquer leurs activités sur Internet. Et sur son site d'association <http://meycom.free.fr> vous trouverez toutes les informations qui la concernent.

MEYRALS COMMUNICATIONS porte un regard expert sur l'état des moyens de communications et les stratégies qui s'y rattachent. Des modifications sont sur le point de voir le jour au niveau départemental après une longue période d'hésitation passant par le choix du Wimax, abandonné deux ans plus tard comme dans d'autres départements. Un projet NRA-ZO doit voir le jour mais tarde et reste dans l'ombre depuis janvier 2009. Ce projet, s'il se réalise sera étalé sur 3 ans mais il est dit dans d'autres départements qu'il ne fera qu'augmenter le retard dans l'égalité de chacun dans ce domaine. L'année 2010 est l'année de la fibre optique pour les nouvelles constructions à usage d'habitation et à usage commercial, il faut aujourd'hui abandonner ces fils le long des routes et poser des fourreaux qui doivent permettre à tous de voir la fibre optique arriver chez soi et d'accéder aux 50 Mbps dédiés.

MEYRALS COMMUNICATIONS s'efforcera de convaincre dans cette stratégie incontournable.

La communication électronique existe, l'association MEYRALS COMMUNICATIONS donne à chacun tous les moyens de l'utiliser pleinement.

Club Informatique :

Cotisation annuelle adulte : 15 €

Cotisation pour les moins de 18 ans : 10 €

Réseau de Communication :

Droit d'entrée (étude et installation du matériel) : 150 €

Particulier permanent : 15 € par mois, règlement par semestre

Entreprises : 20 € par mois, règlement par semestre

Particulier non permanent 20 € par période de 4 semaines

→ Assistance gratuite

→ Maintenance de l'installation gratuite

→ Accès au Club Informatique inclus

Madame, Monsieur,

Notre association **MEYRALS COMMUNICATIONS** fête son quatrième anniversaire.

Le Réseau MEYRALS COMMUNICATIONS c'est aujourd'hui cinq réseaux opérationnels. L'association agit également comme consultant en assistant les habitants de certaines zones blanches et qui le resteront encore longtemps, à la création de leur propre association. L'année 2010 a vu la résolution de problèmes techniques comme la levée d'un brouillage sur le réseau de Carmensac Petit-Roc, le changement de plusieurs modems du fournisseur d'accès montrant des blocages très fréquents, l'expérimentation de nouveaux matériels appelés points d'accès, la mise en opérationnel d'un routeur professionnel permettant l'agrégation de plusieurs points d'entrée sur un même réseau avec une prise en charge en cas de défaillance de l'un d'entre eux. Une réalisation très spectaculaire et peu commune permet le raccordement à débit maximum d'une unité d'hébergement de Caudon-Montfort (la plus importante du département) au travers d'un pont mixte à relais intermédiaire permettant de franchir un relief interdisant la vue directe. Ce pont utilise astucieusement les deux bandes de fréquences du Wifi qui sont 2,4 et 5 Ghz.

Le Club Informatique ouvert à tous pour une cotisation modique de 15 € par an est gratuit pour tous les membres d'un foyer raccordé au Réseau MEYRALS COMMUNICATIONS. L'association met en œuvre deux sites internet [www.meyrals.com](http://www.meyrals.com) et [www.carmensac.com](http://www.carmensac.com) pour permettre à ceux qui le souhaitent de communiquer leurs activités sur Internet.

Le projet NRA-ZO du CG24 voit enfin le jour, étalé sur 3 ans après l'annonce du Wimax le 19 décembre 2006, abandonné trois ans plus tard. Un autre projet basé sur l'installation d'une entreprise AGRILEC qui devait investir dans les télécommunications pour ses besoins propres a échoué pour disparition soudaine à

la veille d'un contrôle de la DRIRE. Ce projet avait été annoncé à la hâte en février 2008 juste avant les municipales. À Meyrals le projet a pris du retard. Un NRA-ZO a été implanté non loin de la D35. Sur Internet, un site web permet d'en avoir des détails par recherche et itérations successives. Il alimentera tout Meyrals sauf la zone de la D48 dont Carmensac où plus aucune ligne téléphonique n'est disponible. Une information concernant un NRA-ZO à St-Chamassy tend à confirmer ce que l'association redoute depuis l'annonce de tels projets : les utilisateurs ne sont pas assurés d'avoir le même débit avec un NRA-ZO, certains auront plus, d'autres auront probablement moins, cette opération n'ayant pas pour but d'améliorer les débits chez les usagers mais de permettre à l'opérateur d'encaisser de nouveaux abonnements. Il est rappelé que depuis 1998, le haut débit pour les autorités, c'est toujours 512 kbps (un demi méga !). De plus non seulement ces NRA-ZO ne permettent pas le dégroupage total de fournisseurs alternatifs mais leur arrivée fait perdre le dégroupage s'il existait avant, tout cela au bénéfice dudit opérateur, l'Autorité de la concurrence l'a d'ailleurs épinglé fin 2009.

Les projets NRA-ZO sont vus par beaucoup dans les forums comme un frein énorme à l'arrivée de la fibre optique, seule technique qui doit être considérée aujourd'hui. Détails de l'étude sur <http://meycom.free.fr>, où les débits sont archivés pour votre comparaison à terme. Le CG24 dans son magazine invite les usagers qui ne seront toujours pas éligibles à l'ADSL (15.000 à la fin du projet NRA-ZO) à se rabattre sur la liaison satellite. Il faut savoir que le coût est prohibitif, le service n'est pas illimité et l'engagement est de 24 mois. Peut-on imaginer gérer une entreprise avec une liaison Internet qui s'arrêtera avant la fin du mois ?

La communication électronique existe, l'association MEYRALS COMMUNICATIONS donne à chacun tous les moyens de l'utiliser pleinement.

Pour faire figurer votre activité commerciale artistique ou associative sur [meyrals.com](http://meyrals.com), pour signaler une manifestation ponctuelle, contactez [meycom@free.fr](mailto:meycom@free.fr) - **COMMUNIQUEZ** -

## Numéro Spécial NRA-ZO de MEYRALS

Madame, Monsieur.

L'association souhaite vous informer des différents détails qui concernent le NRA-ZO installé à Meyrals près du carrefour de la D48 et de la route dite Prairie de Meyrals. À son inauguration, cinquante personnes environ étaient présentes. Les différents officiels invités s'étaient tous fait représenter. L'armoire du NRA a été ouverte, le cordon officiel coupé et les personnes présentes invitées à se rendre dans la salle polyvalente. Parmi les discours des intervenants certaines choses furent dites, l'association souhaite expliquer ici certains détails qui peuvent être interprétés d'une manière erronée :

### Dégroupage :

Il a été dit que chacun pouvait choisir son fournisseur et que le dégroupage était possible. C'est vrai, mais seulement en mode dégroupage partiel ou qualifié de « non dégroupé » par les opérateurs eux-mêmes. Le dégroupage total étant impossible sauf chez l'opérateur Orange/FT. Le dégroupage total permet de ne plus payer de ligne téléphonique et d'obtenir un tarif moins cher, souvent un tarif groupé avec le mobile et avoir un débit Internet souvent supérieur au débit proposé par Orange/FT limité à 20 Mbps. Il supprime le téléphone « analogique » et toutes les appels passent par le téléphone numérique aussi appelé VoIP qui reprendra le numéro de l'ancien téléphone. Mais attention, vous devrez utiliser votre mobile en cas de panne et les fax ne fonctionnent pas. Le dégroupage dont il a été question est un dégroupage partiel qui n'est pas moins cher et qui ne permet pas de se dispenser de payer la ligne téléphonique à FT (16 € par mois) et dont le débit est bien souvent inférieur comme 15,6 Mbps chez Bouygues, 6,9 Mbps chez Numericable, 6,9 Mbps chez DARTY, 8,6 Mbps chez Budget, 5,3 Mbps chez SFR. Ces propositions sont qualifiées de « non dégroupées » par ces opérateurs eux-mêmes. Elles sont visibles sous forme de tableau comparatif sur le site Internet de degrouptest à l'adresse : <http://www.degrouptest.com>

### Couverture de ce NRA-ZO :

Ce dispositif de rapprochement du DSLAM des utilisateurs alimente le Bourg et les hameaux situés au nord et à l'est. Il a 192 positions alors que le nombre de téléphones sur Meyrals avoisine les 283 lignes sans compter les abonnés en liste rouge. Les hameaux de Font d'Osier, Combenègre D48, Petit Roc, Carmensac et certains de Plaine ne sont pas raccordés à ce NRA-ZO de Meyrals et restent avec des débits inférieurs à 512 kbps pour les plus éloignés (au delà de 7500 mètres du central de St-Cyprien). Ces lignes, ainsi que celles de Pechboutier passent par une armoire située au carrefour des routes D48 et D35. Le conseil général n'a pas prévu d'installer un NRA pour ces abonnés qui restent donc en situation défavorable en terme de performance, élément non pris en compte par le Conseil Général.

### Suppression de l'inéligibilité :

La quasi totalité des lignes non éligibles le sont toujours car en plus d'être éloignés, les abonnés sont multiplexés. Il faut donc effectuer une démarche individuelle afin d'obtenir de France Télécom de tirer de nouvelles lignes pour supprimer le multiplexage, sinon, tout restera en l'état. Les délais sont très longs.

### Amélioration des performances :

Les abonnés raccordés ne peuvent voir leur performance s'améliorer (débit Internet) que s'ils modifient leur abonnement auprès de leur opérateur pour un abonnement à débit plus élevé. L'association fera des recommandations sur le choix des différents tarifs à ses membres.

### Égalité devant le numérique :

Les intervenants à cette inauguration nous apprennent que c'est Le CG qui a payé le NRA-ZO et qui devra également payer le fibrage (non réalisé aujourd'hui) qui ne se fera que pour les NRA de plus de 300 positions. Donc, comme Meyrals est réparti sur deux faisceaux de câbles, celui passant par la route Prairie de Meyrals puis la D25 et l'autre par la D48, le fibrage ne se justifie donc pas aux yeux

## Numéro Spécial NRA-ZO de MEYRALS

des décideurs en dépit du fait que la somme des deux dépasse 300 lignes (283 sur Meyrals plus Pechboutier). Les usagers sont donc victimes d'une configuration physique qui est un choix de l'opérateur historique alors que si tous les abonnés sur Meyrals étaient sur le même faisceau, ils seraient tous sur ce NRA-ZO récemment installé, ils auraient une meilleure performance et seraient sur le pied d'égalité, abonnés meyralais et abonnés de Pechboutier, commune de St-Cyprien. Une autre configuration aurait pu limiter cette discrimination si ces hameaux en question avaient été raccordés avantageusement sur le central des Éyzies à seulement 4000 mètres. On voit que les choix antérieurs conditionnent aujourd'hui l'égalité entre abonnés. Conclusion, la politique du NRA-ZO permet à 21 abonnés de ne plus être conditionnellement inéligibles (il faudra encore supprimer le multiplexage), elle permet à la moitié une meilleure performance (toutefois limitée car aujourd'hui, le NRA-ZO n'est pas alimenté par fibre optique). Cette politique laisse la moitié des abonnés avec une performance obsolète et, avec cette règle des 300 lignes, exclut la totalité des 300 abonnés de la fibre et exclut définitivement ceux du faisceau de la D48 de toute amélioration des performances dans un avenir proche et lointain.

### **Fiabilité :**

Le responsable de FT dans son discours a déploré le manque d'élagage qui doit être fait par les communes. C'est surprenant d'entendre cela, dans le privé, chacun apprend que pour maîtriser un projet quel qu'il soit, il faut se prendre en mains et agir, FT attend que les autres le fassent. Combien de fois avons nous eu des interruptions de ligne par des arbres tombés, par des poteaux vermoulus, des câbles décrochés traînant sur le toit des véhicules comme c'est arrivé deux fois sur la D48 en peu de temps. Combien de problèmes surviennent après des pluies, des orages, des accidents. Aujourd'hui ces lignes hideuses sont obsolètes, peu fiables et techniquement dépassées et nous sommes au centre d'une

des régions les plus prisées de France : le Périgord Noir. La technologie qu'il faut viser c'est la fibre optique jusque chez l'abonné, enfouie dans des fourreaux comme le font depuis plusieurs années certaines communes en France, même de petites communes, dont les maires ont compris depuis plusieurs années l'importance des fourreaux que l'on passe à chaque fois qu'une tranchée est faite et que l'on peut louer ensuite aux opérateurs. L'ARCEP a donné des règles précises en la matière qu'il serait souhaitable de mettre en œuvre. La technologie fibre évolue, elle devient moins chère et il devient possible de l'installer en aérien. Alors cela devient un élément de plus pour ne pas inciter les décideurs à enterrer les voies de communication et nous verrons ces lignes durant plusieurs décennies encore.

### **Performances :**

Le « Haut Débit » est considéré comme tel à partir de 512 kbps. C'est en fait la valeur définie à l'apparition de ce protocole de communication qu'est l'ADSL, c'était en 1998. Aujourd'hui, cette valeur n'est pas actualisée et devient prohibitive. En effet, en 1998 les pages Internet étaient légères en données d'autant que beaucoup d'internautes surfaient avec un modem téléphonique à 56 kbps (des lignes qui saturaient à 40 kbps). Maintenant les pages web deviennent de plus en plus chargées en données, contiennent bon nombre d'images, des vidéos, du code permettant une certaine dynamique, une interactivité. Le débit de 512 kbps n'est plus suffisant aujourd'hui.

Pour avoir la TV numérique avec une ligne cuivre en ADSL, il faut être à 1200 mètres maximum d'un central ou d'un DSLAM fibré pour obtenir une image fluide en Haute définition et pouvoir surfer en même temps, l'un sur un ordinateur, l'autre sur son jeu vidéo, le troisième pour travailler avec son téléphone mobile un autre enfin pour converser en vidéo conférence. Maintenant, en ville, des opérateurs proposent 100 Mbps en fibre optique totale pour le même prix que ce que l'on nous propose honteusement à 512 kbps

## Numéro Spécial NRA-ZO de MEYRALS

sans TV, et il y a quelques temps encore, chez Orange il fallait ajouter dix Euros de plus pour avoir le téléphone « gratuit ».

### **Et la démocratie :**

On aurait pu croire que la parole aurait été donnée à l'assistance pour permettre de parler de ces problèmes. Ce ne fut pas le cas. Seules les questions techniques pouvaient être envisagées hors séance, adressées seulement aux techniciens de l'opérateur.

### **Franc succès ou simple échec ?**

Résumons : un investissement fait avec les impôts des habitants de la Dordogne pour 21 foyers qui n'ont toujours pas l'ADSL car multiplexés, et une petite centaine de foyers chez qui le débit sera meilleur (mais jusqu'à quand car la saturation arrivera vite), la moitié des abonnés laissés pour compte en terme de débit et pour tous un avenir bouché pour espérer un peu mieux. Quant à la fibre jusque chez soi, l'investissement d'aujourd'hui fait de ce souhait une véritable utopie. N'oublions pas que le 19 décembre 2006 nous était annoncée « l'extension de l'ADSL », improprement dénommé, c'est à dire le Wimax, abandonné trois ans plus tard comme dans d'autres départements (et nous payons toujours la licence à l'État). Le projet des 92 NRA-ZO de la Dordogne est présenté comme un des plus importants en France, c'est impressionnant. Effectivement, vu le retard accumulé en Dordogne, c'est un des plus importants. Lorsqu'il sera terminé dans deux ans, certains verront la fin des 15 années d'attente pour obtenir partiellement ce que d'autres ont eu depuis 1998 et 15.000 abonnés en Dordogne resteront toujours sans ADSL. L'avenir est de toutes façons bouché lorsque l'on voit cette politique ou chacun fait un petit morceau de l'ensemble en conditionnant tout, c'est d'ailleurs avec cette façon d'agir qu'invariablement on augmente l'inégalité.

L'obtention d'un franc succès passe par la volonté d'un objectif identique pour tous, on apprend cela dans les entreprises privées en suivant des séminaires spécialisés.

Certains Conseils Généraux ont refusé la proposition de l'opérateur appelée NRA-ZO car c'est un projet commercial, ne l'oublions pas, il n'est pas fait pour améliorer le confort des clients, il est fait pour augmenter les gains de l'opérateur. Un autre argument de poids de ces Conseils Généraux est de voir dans ce projet un projet trop facile et trop intermédiaire dont le résultat le plus inattendu est de faire prendre un retard considérable au « tout fibré ». NRA-ZO est une offre commerciale proposée aux Conseil Généraux : ceux-ci investissent dans les équipements et l'opérateur récolte de nouveaux abonnements. Magnifique !

### **L'alternative :**

Pour les délaissés de l'ADSL, le Conseil Général propose une aide de 200 € pour qu'ils puissent avoir un accès à Internet au travers d'une liaison satellite. Effectivement, les fournisseurs (tous, comme par hasard) demandent 400 € pour effectuer l'installation des équipements requis. Le Conseil Général précise que « ... l'abonnement satellite a un coût voisin de l'offre ADSL... ». Or, il est difficile d'affirmer cela. En effet les 8 fournisseurs proposent un tarif de base à un coût voisin sauf que l'offre est limitée en débit et en volume, c'est à dire en quantité de données transmises et comme personne ne peut maîtriser la valeur en données d'une page internet, l'exercice devient vite périlleux. Certaines personnes ont eu la cuisante expérience d'une liaison satellite qui se trouve épuisée bien avant la fin du mois. Les quelques offres illimitées avec un débit plus confortable de 4 Mbps maximum ont un coût de 100 € et un engagement de 24 mois. Alors, est-ce vraiment comparable ?

La communication électronique existe, l'association MEYRALS COMMUNICATIONS donne à chacun tous les moyens de l'utiliser pleinement.

Pour faire figurer votre activité commerciale artistique ou associative sur meyrals.com, pour signaler une manifestation ponctuelle, contactez meycom@free.fr - **COMMUNIQUEZ**